



MMA OFFENSIVE Horizon 30

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2007

Fonds Commun de Placement

Société de gestion : MMA FINANCE - 11, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - 75014 PARIS

Dépositaire : RBC Dexia Investor Services Bank France - 105, rue Réaumur - 75002 PARIS

CLASSIFICATION

Actions internationales.

OPCVM D'OPCVM

Jusqu'à 100 % de l'actif net.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion est de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice composite défini ci-dessous, en recherchant le meilleur couple rentabilité/risque.

INDICATEUR DE REFERENCE

L'indicateur de référence est composé à 80 % de l'indice MSCI MONDE en EURO, à 10 % de l'indice EURO-MTS Global et 10 % de l'indice JP MORGAN GLOBAL TRADED (couvert en EURO). L'indice MSCI MONDE est un indice représentatif de la performance des marchés d'actions internationales (des pays développés). L'indice est converti en euro (mais non couvert). Cet indice est consultable sur le site www.msci.com. L'indice Euro MTS Global est un indice représentatif de la performance des obligations d'Etat de la zone euro. Cet indice consultable sur le site : www.euromts-ltd.com. L'indice JP MORGAN GLOBAL TRADED (couvert en EURO) est un indice représentatif de la performance des obligations d'Etat des pays développés, couvert en euro contre le risque de change. L'indice est consultable sur le site : www.jpmorgan.com.

Le portefeuille n'a pas vocation à répliquer son indice de référence, la performance de la valeur liquidative du FCP peut s'écarter de la performance de l'indice.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif est d'offrir une gestion profilée d'un portefeuille investi majoritairement en OPCVM et composé de valeurs françaises et étrangères : obligations, actions, titres de créances négociables et toute autre valeur négociée sur un marché réglementé (France, zone euro et Communauté Européenne). L'exposition au risque action est comprise entre 70 % et 90 % de l'actif net.

La gestion du portefeuille est diversifiée et discrétionnaire selon les anticipations de la société de gestion. Les stratégies utilisées, visant à réaliser l'objectif de gestion de l'OPCVM, sont principalement les suivantes :

- Allocation tactique d'actif entre actions, obligations, monétaire et alternatif ;
- Allocation géographique actions ;
- Allocation obligataire : choix du degré de risque crédit et allocation géographique ;
- Allocation devise : choix du degré de couverture de change.

Le Fonds est investi jusqu'à 100 % en parts ou actions d'autres OPCVM. Il est précisé que le Fonds pourra investir tout ou partie de son actif dans des OPCVM actions, obligations et monétaires de la gamme MMA, permettant ainsi de bénéficier indirectement des différentes stratégies de gestion mises en oeuvre par MMA FINANCE. Le reste de l'investissement du Fonds se fera au travers d'actions, d'instruments du marché obligataire ou monétaire.

Pour la réalisation de son objectif de gestion et de façon accessoire, le FCP pourra investir dans d'autres Fonds d'investissement étrangers (européens non coordonnés) dont les Fonds de gestion alternative (dans un but de d'améliorer la performance du FCP par rapport à celle de son marché de référence).

Le FCP est exposé au risque de change.

Par ailleurs, le FCP peut intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Pour ce faire, il peut couvrir son portefeuille et/ou l'exposer sur des indices. Les opérations portant sur les instruments dérivés seront effectuées dans le but d'ajuster l'exposition du portefeuille. Afin d'optimiser la gestion de sa trésorerie et les revenus perçus par l'OPCVM, le gérant aura recours aux dépôts, emprunts d'espèces et opérations d'acquisition et cession temporaire de titres et pourra à titre accessoire détenir des liquidités.

Pour de plus amples informations sur l'utilisation de ces produits, merci de vous reporter à la note détaillée.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés. Les principaux risques auxquels s'exposent les investisseurs en souscrivant les parts du FCP sont les suivants :

- Risque action :

Les variations des marchés actions peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative du FCP. Le portefeuille pouvant être exposé jusqu'à 90 % en actions, la valeur liquidative du FCP peut baisser significativement.

- Risque de taux :

Les variations des marchés de taux peuvent entraîner des variations importantes de l'actif pouvant avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds pouvant être composé jusqu'à 30 % en support de taux, la valeur liquidative peut baisser significativement.

- Perte en capital :

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

- Risque de crédit, lié aux investissements dans des titres d'émetteurs privés :

Ces émetteurs sont susceptibles de faire défaut et ces investissements peuvent par ailleurs se déprécier si leur qualité de crédit se dégrade.

- Risque lié à la gestion discrétionnaire :

La performance du FCP dépendra des titres choisis par le gérant. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres les plus performants.

- Risque de change :

L'OPCVM est soumis au risque de change. Les investissements peuvent être libellés en devises hors zone euro.

Autres risques accessoires :

- Risque lié à la détention de produits de gestion alternative.

Pour de plus amples informations sur les risques liés à la gestion de ce type d'OPCVM, merci de vous reporter à la note détaillée.

MODIFICATIONS

Changements intervenus lors du semestre précédent

Entrée en vigueur du nouveau prospectus du FCP MMA OFFENSIVE HORIZON 30 en date du 06 juin 2007 suite à la mise à jour de la partie frais sur le volet B.

Entrée en vigueur du nouveau prospectus du Fonds MMA OFFENSIVE HORIZON 30 en date du 25 juin 2007 suite à la suppression des fourchettes de détention sur les titres de créances et instruments du marché monétaire.

Changements intervenus au cours du semestre

Depuis le 16 juillet 2007, la société de gestion MMA FINANCE a décidé de diminuer les commissions de souscription maximum d'une certaine catégorie de Fonds. Concernant le Fonds MMA OFFENSIVE HORIZON 30, les commissions passent de 4% maximum à 1,50 % maximum. Le prospectus a été mis à jour en conséquence.

Entrée en vigueur du nouveau prospectus du Fonds MMA OFFENSIVE HORIZON 30 en date du 12 novembre 2007 suite à l'insertion de la phrase suivante dans la NOTE DETAILLEE dans le paragraphe INFORMATION D'ORDRE COMMERCIAL portant sur la directive MIF : "L'OPCVM est susceptible de faire l'objet d'un investissement de la part des portefeuilles sous mandat gérés par la société de gestion."

Changements à intervenir

Néant

RAPPORT DE GESTION

Les marchés action ont évolué de manière assez contrastée au cours de l'année 2007. Après un premier semestre assez bien orienté, les marchés se sont brutalement retournés au cours de l'été. L'ampleur de la crise des prêts immobiliers à risque (dits « subprime »), sa contagion à l'ensemble des marchés de crédit et les pertes importantes enregistrées par l'ensemble du secteur financier ont avivé des craintes de fort ralentissement économique, voire de récession, aux Etats-Unis.

Dans ce contexte, nous avons commencé à alléger l'exposition actions du Fonds à partir du deuxième trimestre. Après avoir renforcé tactiquement notre exposition lors de la baisse du mois d'août, nous l'avons allégée de nouveau en octobre et novembre. En termes géographiques, nous sommes restés surpondérés sur la zone Euro (et accessoirement sur l'Asie et le Japon). Nous avons toutefois renforcé progressivement l'exposition aux Etats-Unis au détriment de la zone Euro, au cours du second semestre. Enfin, nous avons renforcé la couverture de change sur le dollar, pour la porter à 55% environ de la poche actions américaines.

Sur l'exercice, le Fonds réalise une performance négative de 1,46 %.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

PART DU REVENU DONNANT DROIT A LA REFACTION DES 40 %

	Montant global (en euros)
Revenus d'actions françaises	213 747,08
Revenus d'actions étrangères donnant droit à abattement	641 241,26
Revenus d'actions étrangères ne donnant pas droit à abattement	0,00
TOTAL	854 988,34

UTILISATION DES DROITS DE VOTE

MMA FINANCE, la société de gestion du Fonds a, dans la mesure du possible, exercé les droits de vote attachés au portefeuille, après étude des projets de résolution présentés lors des assemblées générales des sociétés françaises.

Ces droits de vote ont été exercés conformément à la politique de vote définie par MMA FINANCE, document dont la rédaction est disponible sur son site internet.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

MMA FINANCE, gestionnaire financier par délégation, dispose d'une procédure formalisée d'agrément et de suivi des prestataires de service d'investissement utilisés pour l'exécution des ordres. Cette procédure repose sur des critères d'appréciation de la prestation, tant qualitatifs que de coût. Une fois agréés, ces prestataires font l'objet d'une revue régulière afin de s'assurer du maintien d'une qualité de service et d'exécution optimale.

Les relations avec ces prestataires sont formalisées dans le cadre de conventions d'exécution d'ordres.

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

ACTIF DU BILAN

	Exercice 2007	Exercice 2006
IMMOBILISATIONS NETTES	-	-
DEPOTS	-	-
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Actions et valeurs assimilées		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'organismes de placement collectif		
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale	137 286 064,18	129 803 159,10
OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	-	-
Fonds d'investissement & FCC cotés	7 596 001,01	6 576 625,03
Fonds d'investissement & FCC non cotés	-	-
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	380 853,02	365 309,23
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
CREANCES		
Opérations de change à terme de devises	19 206 016,09	13 284 056,18
Autres	750 639,99	776 631,56
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	5 203 022,69	6 761 101,90
TOTAL DE L'ACTIF	170 422 596,97	157 566 883,00

PASSIF DU BILAN

	Exercice 2007	Exercice 2006
CAPITAUX PROPRES		
Capital	150 148 660,29	143 104 375,92
Report à nouveau	67 011,43	-
Résultat	844 902,26	794 725,21
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	151 060 573,98	143 899 101,13
(= Montant représentatif de l'actif net)		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	419 865,42	404 647,02
Autres opérations	-	-
DETTES		
Opérations de change à terme de devises	18 680 796,14	13 173 880,03
Autres	102 087,63	89 254,82
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants	159 273,80	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	170 422 596,97	157 566 883,00

HORS-BILAN

	Exercice 2007	Exercice 2006
OPERATIONS DE COUVERTURE		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés .. (par nature de produit)	-	-
• Engagements de gré à gré (par nature de produit)	-	-
• Autres engagements (par nature de produit)	-	-
AUTRES OPERATIONS		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés .. (par nature de produit)		
<i>Type de marché : CBOE</i>		
. Standard & Poor's 500 mars 2008.....	7 525 983,29	-
. Standard & Poor's 500 mars 2007	-	7 320 956,72
<i>Type de marché : Osaka Securities Exchange</i>		
. Nikkei 225 mars 2008.....	5 636 570,05	-
. Nikkei 225 mars 2007	-	6 711 052,08
• Engagements de gré à gré (par nature de produit)	-	-
• Autres engagements (par nature de produit)	-	-

COMPTE DE RESULTAT (en euros)

	Exercice 2007	Exercice 2006
PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers.....	56 595,45	40 330,29
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 289 752,44	1 066 128,90
Produits sur obligations et valeurs assimilées	335 809,74	503 744,74
Produits sur titres de créance	289 196,94	109 712,28
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres ..	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	1 971 354,57	1 719 916,21
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres ...	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	- 4 504,04	- 551,99
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	- 4 504,04	- 551,99
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I - II)	1 966 850,53	1 719 364,22
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotation aux amortissements (IV)	- 1 175 634,72	- 1 015 259,13
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-9) (I - II + III - IV)	791 215,81	704 105,09
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	+ 53 686,45	+ 90 620,12
Acomptes versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
RESULTAT (I - II + III - IV +/- V - VI)	844 902,26	794 725,21

ANNEXE

I REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le Fonds Commun de Placement s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM (Règlement n° 2003-02 du Comité de la Réglementation Comptable).

Méthodes d'évaluation :

Le calcul de la valeur liquidative de l'action est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation précisées ci-dessous :

- les valeurs françaises sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du dernier cours inscrit à la cote officielle ;
- les valeurs étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours coté à PARIS ou du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours des devises à PARIS au jour de l'évaluation ;
- les actions de SICAV et parts de Fonds Communs de Placement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ;
- pour les autres valeurs mobilières dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation ainsi que pour les autres éléments du bilan, le conseil d'administration corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. La décision est communiquée au commissaire aux comptes ;
- les titres de créances négociables (TCN) sont évalués au prix du marché pour ceux qui font l'objet de transactions significatives ; pour les autres, par l'application d'un taux de référence majoré le cas échéant d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.
Pour les TCN d'une valeur résiduelle de vie égale ou inférieure à trois mois, en l'absence de cotation, l'évaluation est linéaire.
- les titres pris en pension sont évalués à leur date d'acquisition pour la valeur fixée dans le contrat. Pendant la durée de détention, ils sont maintenus à cette valeur.
- les opérations à terme sur devises sont inscrites, tant à l'achat qu'à la vente, pour la valeur déterminée dans le contrat. La différence entre le cours du comptant et le cours du terme est enregistrée dans un compte report/déport.
- les opérations portant sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés français ou étrangers sont évaluées à la valeur de marché, au cours de compensation.

HORS-BILAN :

Les engagements sur marchés à terme fermes sont évalués au cours de compensation (quantité par nominal ou quotité par cours).

Méthodes de comptabilisation :

La comptabilité de MMA OFFENSIVE Horizon 30 est tenue en euro.

MMA OFFENSIVE Horizon 30, Fonds Commun de Placement dont l'affectation du résultat est la suivante :

Parts D : Distribution des revenus

Parts C : Capitalisation des revenus

Ce Fonds enregistre en "coupon encaissé" les différents produits de placement à revenu fixe.

Les frais de gestion maximum représentent 1,00 % TTC de l'actif net calculé quotidiennement.

Les frais de gestion fixes recouvrent les frais de gestion financière, de gestion administrative, de commission dépositaire, les honoraires, les impôts et taxes, ... ; ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Les achats et les cessions de titres sont comptabilisés frais exclus.

Frais indirects maximum

Le FCP MMA OFFENSIVE Horizon 30 s'engage à n'investir que dans des OPC et des OPCVM dont les frais "réels" ne dépassent pas les plafonds suivants :

- . Frais de gestion : 2 % TTC
- . Commission de souscription : Néant.
- . Commission de rachat : Néant.

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET (en euros)

		Exercice 2007	Exercice 2006
Actif net en début d'exercice		143 899 101,13	118 388 668,99
Souscriptions	+	11 662 997,28	15 587 184,15
Rachats	-	1 380 618,06	735 156,06
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	+	2 085 628,24	1 241 747,83
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	176 895,03	57 937,21
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	+	1 235 958,70	1 157 213,94
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	1 267 028,54	296 689,04
Frais de transaction	-	11 549,47	6 887,66
Différences de change	+/-	+ 1 412 980,09	+ 128 943,25
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :			
▪ Différence d'estimation exercice N	+/-	+ 6 064 328,95	+ 11 728 639,92
▪ Différence d'estimation exercice N-1	+/-	- 11 728 639,92	- 4 256 647,80
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :			
▪ Différence d'estimation exercice N	+/-	- 419 865,42	+ 365 309,23
▪ Différence d'estimation exercice N-1	+/-	- 365 309,23	- 49 393,50
Distribution de l'exercice antérieur	-	741 730,55	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	+/-	+ 791 215,81	+ 704 105,09
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice	-	-	-
Autres éléments	+/-	-	-
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE		151 060 573,98	143 899 101,13

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1 Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

Ventilation de l'actif

Néant.

Ventilation du passif

Néant.

Ventilation du hors-bilan

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés				
. Type de marché CBOE	-	7 525 983,29	-	-
. Type de marché OSE	-	5 636 570,05	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	5 203 022,69
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	159 273,80
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0-3 mois]]3 mois - 1 an]]1 an - 3 ans]]3 ans - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	5 203 022,69	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	159 273,80	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	CHF	JPY	USD
Actif			
Dépôts	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres d'OPC	-	6 237 911,63	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Créances	-	286 636,60	458 528,63
Comptes financiers	0,24	5 199 560,72	-
Passif			
Opérations de cessions sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Dettes	-	-	18 680 796,14
Comptes financiers	-	-	159 273,80
Hors-bilan			
Opérations de couverture	-	-	-
Autres opérations	-	5 636 570,05	7 525 983,29

3.5 Créances et dettes : ventilation par nature

Créances :

- Contrepartie vente à terme de dollar US	EUR	19 206 016,09
- Marché à terme ferme	EUR	745 165,23
- Souscriptions à payer	EUR	5 474,76

Total EUR 19 956 656,08

Dettes :

- Frais de gestion	EUR	102 087,63
- Vente à terme de dollar US	EUR	18 680 796,14

Total EUR 18 782 883,77

3.6 Capitaux propres

Nombre et valeur des actions émises et rachetées

	Nombre	Montant en euros
Emissions :		
- parts C	26,000	256,50
- parts D	531 314,983	11 662 740,78
Rachats :		
- parts C	0,000	0,00
- parts D	62 110,000	1 380 618,06

Montant des commissions de souscription restant acquises au FCP EUR -

Montant des commissions de rachat restant acquises au FCP EUR -

3.7 Frais de gestion

En montants :

Frais de gestion fixes	EUR	1 210 175,27
Rétrocessions des frais de gestion (en diminution des frais fixes)	EUR	34 540,55
Frais de gestion variables	EUR	Non Concerné

En pourcentage TTC de l'actif net moyen :

Frais de gestion fixes	0,80 %
Rétrocessions des frais de gestion (en diminution des frais fixes)	0,02 %
Frais de gestion variables	-

Détail des rétrocessions de frais de gestion

OPCVM	Montant rétrocessions (en euros)	% de l'actif net moyen
State Street	34 540,55	0,02
TOTAL	34 540,55	0,02

3.8. Engagements reçus et donnés

Néant

3.9 Autres informations

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

- Rémérés	EUR	-
- Pensions	EUR	-

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

- Titres reçus en garantie et non inscrits en portefeuille titres	EUR	-
- Titres donnés en garantie et non inscrits en portefeuille titres	EUR	-

Détention par le Fonds de parts ou d'actions d'OPCVM promus ou gérés par une entité du groupe MMA FINANCE

OPCVM détenus	Quantité détenue	Encours détenus (EUR)	% de l'actif net
MMA Amérique	1 080 791	38 735 549,44	25,64 %
MMA Asie	43 089	9 141 331,35	6,05 %
MMA Euro-Actions	950 391	18 684 687,06	12,37 %
MMA Euroblig	163 887	5 147 690,67	3,41 %
MMA Europe	656 655	26 791 524,00	17,74 %
MMA Europe Hors Euro	133 401	5 532 139,47	3,66 %
MMA Euro Souverain	34 187	899 459,97	0,59 %
MMA Euro-Spread	166 691	2 550 372,30	1,69 %
MMA Fin/Altern.	5 904,48434	7 596 001,01	5,03 %
MMA Japon	33 750	1 313 550,00	0,87 %
MMA Monétaire	37 397	7 377 680,16	4,88 %
MMA Oblig-Inter	90 066	2 437 185,96	1,61 %
MMA Perspectives	4 000	416 160,00	0,28 %
TOTAL		126 623 331,39	83,82 %

Détention de titres émis par une entité du groupe MMA FINANCE

Néant.

Détention d'instruments financiers dérivés émis par une entité du groupe MMA FINANCE

Néant.

3.10 Tableau d'affectation du résultat

Acomptes

Néant.

Affectation du résultat (en euros)

	Exercice 2007	Exercice 2006
SOMMES RESTANT A AFFECTER		
Report à nouveau	67 011,43	-
Résultat	844 902,26	794 725,21
TOTAL	911 913,69	794 725,21
AFFECTATION		
Distribution	854 988,35	732 126,77
Report à nouveau de l'exercice	56 922,41	62 598,44
Capitalisation	2,93	-
TOTAL	911 913,69	794 725,21
Nombre de titres « D »	7 124 902,962	6 655 697,979
Distribution unitaire	0,12	0,11
Distribution unitaire par millième de titres	0,00012	0,00011
Crédits d'impôt		
Montant global des crédits d'impôt		
Provenant de l'exercice	194 044,27	137 884,90
Provenant de l'exercice N-1	-	-
Provenant de l'exercice N-2	-	-

3.11 Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du Fonds à la fin des cinq derniers exercices

En euros

	31.12.03	31.12.04	30.12.05	29.12.06	31.12.07 *
Actif net (en millions d'euros)	78,66	91,69	118,39	143,90	151,06
Nombre de titres	4 896 534,979	5 432 219,979	5 922 532,979	6 655 697,979	
Parts C					26,000
Parts D					7 124 902,962
Valeur liquidative unitaire	16,06	16,87	19,98	21,62	
Parts C					9,65
Parts D					21,20
Distribution unitaire	0,12	0,04	-	0,11	0,12
(y compris les acomptes)					
Distribution par millième de titre	0,00012	0,00004	-	0,00011	0,00012
Crédit d'impôt unitaire	0,03	0,0174	-	0,02045	(A)
Capitalisation unitaire	-	-	- 0,01	-	0,11

(A) Le crédit d'impôt unitaire, identique pour les personnes physiques et les personnes morales, ne sera déterminé qu'au jour de la distribution (cf. instruction de la DGI du 4 mars 1993).

* Première souscription de la Part C le 31 janvier 2007.

Inventaire de l'actif net au 31 décembre 2007

Quantité ou nominal	Désignation	Valeur boursière (en euros)	%
INSTRUMENTS FINANCIERS			
Parts d'OPC			
OPCVM européens coordonnés et français à vocation générale			
Libellés en euros			
407	Dexia Money 3 M	7 943 317,25	5,26
5 707	Fortis Europe Convertible C	2 253 922,58	1,49
1 080 791	MMA Amérique	38 735 549,44	25,64
43 089	MMA Asie	9 141 331,35	6,05
950 391	MMA Euro Actions	18 684 687,06	12,37
34 187	MMA Euro Souverain	899 459,97	0,59
166 691	MMA Euro Spread	2 550 372,30	1,69
163 887	MMA Euroblig	5 147 690,67	3,41
656 655	MMA Europe	26 791 524,00	17,74
133 401	MMA Europe Hors Euro	5 532 139,47	3,66
33 750	MMA Japon	1 313 550,00	0,87
37 397	MMA Monétaire	7 377 680,16	4,88
90 066	MMA Oblig-Inter	2 437 185,96	1,61
4 000	MMA Perspectives	416 160,00	0,28
6 078	Schelcher Prince C	1 823 582,34	1,21
Libellés en yen			
107 314	State Street Gl. Japan Eq.	6 237 911,63	4,13
Fonds d'investissement & FCC cotés			
Libellés en euros			
5 904,484340	MMA Fin/Altern.	7 596 001,01	5,03
Instruments financiers à terme			
Opérations négociées sur un marché réglementé			
Libellées en yen			
122	Contrat sur indice Nikkeï mars 2007	- 311 601,72	- 0,21
	Appel de marge	314 875,84	0,21
Libellées en dollar US			
30	Contrat Standard & Poor's mars 2007	- 108 263,70	- 0,07
	Appel de marge	65 977,18	0,04

Quantité ou nominal	Désignation	Valeur boursière (en euros)	%
	TOTAL DU PORTEFEUILLE	144 843 052,79	95,88
	Créances		
	Opérations de change à terme de devise	19 206 016,09	12,71
	Autres	750 639,99	0,50
	Dettes		
	Opérations de change à terme de devise	- 18 680 796,14	- 12,37
	Autres	- 102 087,63	- 0,07
	Comptes financiers		
	Euros	3 461,97	0,00
	Dollar US	- 159 273,80	- 0,10
	Franc suisse	0,24	0,00
	Yen	5 199 560,72	3,44
	Total des semi-liquidités et comptes financiers	6 217 521,44	4,12
	TOTAL DE L'ACTIF NET	151 060 573,98	100,00

**RAPPORT GENERAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 décembre 2007

En exécution de la mission qui m'a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion du Fonds, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement MMA OFFENSIVE Horizon 30, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion du Fonds. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds Commun de Placement à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Les modalités d'évaluation des instruments financiers, telles que décrites dans l'annexe, ainsi que les comptes annuels qui vous sont présentés, ont été établis en conformité des principes, règles et méthodes comptables spécifiques applicables aux OPCVM, tels que disposés par l'arrêté du 16 décembre 2003.

Nos travaux et sondages ont notamment porté sur le respect des principes prévus par le plan comptable des OPCVM. Dans ce cadre, nous avons contrôlé l'existence et l'évaluation des instruments financiers du portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 14 avril 2008

Le Commissaire aux Comptes

Patrick SELLAM
Membre de la Compagnie de Paris